



TRANSMISSION D'UN SAVOIR-FAIRE SUR MERSURE

3 niveaux de Formation Professionnelle :

- ◆ Formation Continue pour les Directeurs des Ressources Humaines et leurs équipes
- ◆ Formation Spécifique pour les Dirigeants et les Avocats
- ◆ Formation Pratique pour les Expert-Comptables et les Cabinets d'Externalisation de la Paie

Un panel large et varié de thèmes à étudier : La loi Fillon, avantage en nature, frais professionnels, prévoyance, paie...

Suivi client personnalisé :

- ◆ Suivi mensuel de la paie et des charges sociales
- ◆ Actualisation de l'information concernant vos activités

Prise en charge possible de frais de mission via

- Assurance Protection Juridique
- Budget formation